



Communiqué unitaire des organisations syndicales de l'éducation en Seine-Saint-Denis

Depuis l'annonce de la fermeture des écoles et des établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis, les enseignants et enseignantes de l'Éducation nationale ont été sollicité-e-s pour assurer la continuité pédagogique et scolaire pour leurs élèves. Force est de constater qu'en raison des inégalités sociales particulièrement fortes dans notre département, cette continuité pédagogique et scolaire est impossible pour bon nombre d'élèves. Pour beaucoup, il n'y a pas de connexion internet à la maison ni d'espace de travail, ensuite les outils proposés ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal depuis lundi. Les organisations syndicales rappellent aux personnels de l'Éducation nationale que la gestion de cette crise ne peut porter atteinte à leur liberté pédagogique : les chefs d'établissement et IEN n'ont pas à contrôler les documents de travail ni à imposer des supports (CNED, ma classe virtuelle...).

Malgré le travail des personnels pour assurer une veille scolaire, les élèves de la Seine-Saint-Denis vont être particulièrement pénalisés par la fermeture des écoles et des établissements scolaires. Les organisations syndicales s'accordent à dire que l'austérité budgétaire qui règne dans l'éducation nationale et particulièrement dans le 93 doit cesser et de véritables moyens doivent être débloqués partout en urgence pour permettre de réduire les inégalités.

Les organisations syndicales exigent que les mesures sanitaires soient respectées partout, dans les écoles et les collèges qui accueillent les enfants des personnels soignants, auxquels va toute notre solidarité. Les personnels et les élèves doivent avoir accès à du matériel de protection (savon, gants, masques et gel hydroalcoolique...). Nous appelons tous les personnels qui constateraient de tels manques (liste non exhaustive) à contacter les organisations syndicales du département au plus vite, nous restons toutes mobilisées pour continuer à faire valoir les droits des personnels.

Enfin, les organisations syndicales tiennent à apporter toute leur solidarité à l'ensemble des salarié-e-s. Dans le public comme dans le privé, les mesures de sécurité de base n'ont pas forcément été prises. Nous exigeons la sécurité pour tous, surtout pour les secteurs qui produisent des biens essentiels aux besoins de la population dans l'immédiat et qui sont réquisitionnés en ce moment.